



www.vert-saint-denis.fr
LE MAGAZINE MUNICIPAL // ÉTÉ 2017 // N° 93 //

REFLETS DE VERT

PROJET DE VILLE p.8



BILAN D'ÉTAPE pp. 11 à 14



RETOUR EN IMAGES p. 15





ASSOCIATIONS

Arrêt ligne C du Carnaval

Le carnaval a fait un arrêt dans les rues de Pouilly-le-Fort, dimanche 14 mai, avec l'association Pouilly-en-fête et la participation des centres de loisirs. Défilé en musique puis spectacle sur la place du village où se sont succédées danses et scénettes cocasses sur le thème d'un périple dans le métro parisien. Bien sûr, toute ressemblance avec des personnes ou des événements existants ou ayant existé n'était que pure coïncidence... Et pour conclure, un goûter sous les arbres. Une belle fête sous le soleil !

JEUNESSE

Rendez-vous urbain

Samedi 10 juin à la Ferme des arts, environ 800 personnes étaient présentes pour *le Rendez-vous Urbain*. L'après-midi s'est animée autour des jeux, des structures gonflables, du graff et des stands de la MLC et de l'espace Jeunesse. Le soir, 60 artistes se sont relayés sur la scène animée par DJ kill One et Karim. De nombreux groupes de danses et de chants se sont produits sur scène, tels que Daddy Veusty, Youslu, RQM2, NTS, Sensei, Z-élite, Team JSD, etc. Le spectacle s'est clôturé par un show exceptionnel d'Axel Tony. Un grand merci à l'équipe d'animation pour cet événement : Cyril, Freddy, Joël, Julie, Karim, Marion, Nadège, Saïd, Sonia, Zobisar et Vijay.





Éric BAREILLE
Maire de Vert-Saint-Denis

LA MAIRIE

2, rue Pasteur
77240 Vert-Saint-Denis
Tél. : 01 64 10 59 00
Fax : 01 64 10 59 10
www.vert-saint-denis.fr
mairie@vert-saint-denis.fr

HORAIRES

lundi : 14 h - 18 h
mardi : 9 h - 12 h // 14 h - 18 h
mercredi : 9 h - 12 h // 14 h - 18 h
jeudi : 9 h - 12 h // 14 h - 18 h
vendredi : 9 h - 12 h // 14 h - 18 h
samedi : 9 h - 12 h



MAGAZINE D'INFORMATIONS LOCALES

TIRAGE : 3 100 exemplaires
Numéro 93 - ÉTÉ 2017 - Trimestriel
Site Internet : www.vert-saint-denis.fr
Courriel : mairie@vert-saint-denis.fr

• DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : Éric Bareille
• Élu chargé de la Communication : Luc de Monsabert • RÉDACTEUR EN CHEF : Laurent Tangre • RÉDACTION : Laurent Tangre avec le concours des services municipaux
• PHOTOGRAPHIES : Laurent Tangre et les services municipaux
• Création graphique : Emendo
• Maquette : Laurent Tangre et Léna Gromaire
• Correcteur typographe : Juhel Puifourcat
• Impression : Imprimerie RAS, Villiers-le-Bel

Le 7 mai dernier, les Françaises et les Français ont élu un nouveau président de la République. Nombre de chantiers importants l'attendent ; environnement, sécurité, emploi, finances publiques, pouvoir d'achat, contexte international, et autres. Au-delà de ces chantiers récurrents, comme à chaque élection présidentielle, il y a un espoir et une attente forte de la population lors d'un changement de président et de majorité. Espérons que cet espoir ne se transforme pas en rêve et que chaque citoyen y trouve son compte même si tout ne peut être parfait. En effet, en ces temps de changement de gouvernement, il nous faut raison garder, la prudence est de mise, et en ce qui concerne les collectivités territoriales nous resterons vigilants quant aux décisions gouvernementales.

Ce numéro est aussi l'occasion de vous présenter un bilan d'étape sur nos réalisations. Vous le constaterez, beaucoup a déjà été fait et d'autres actions programmées sont à venir. Nos orientations générales restent identiques, à savoir : garder un même niveau de service pour les Verdionysiens, un environnement agréable et respectueux de la nature, tout en optimisant notre fonctionnement et nos ressources. La gestion saine et prudente de notre budget nous permet de rester peu endetté comparé à la moyenne des communes de même niveau. Ainsi nous pouvons envisager avec une certaine sérénité l'engagement de nos futurs chantiers et ceci en cohérence avec nos capacités budgétaires. Parmi les projets, la réalisation de l'école de l'éco-quartier du Balory, le renforcement de la police municipale, la modernisation des cuisines de la restauration scolaire, l'accessibilité de nos bâtiments publics, la réalisation d'un parc aménagé au nord de la commune dans le nouvel éco-quartier du Balory, pour n'en citer que quelques-uns. Il me reste à vous souhaiter de passer un bel été ensoleillé.

Sommaire

EN IMAGES	pp. 2, 4 et 5
ÉDITO	p. 3
EN IMAGES	pp. 6 et 7
PROJET DE VILLE	p. 8
VIE PRATIQUE	p. 9
PROJET DE VIE	p. 10
BILAN D'ÉTAPE 2014-2017	pp. 11 à 14
PROJET DE VILLE	p. 15
LIRE et JOUER	p. 16
VIE CULTURELLE	p. 17
VIE SPORTIVE	pp. 18 et 19
TRIBUNES LIBRES	pp. 20 et 21
BRÈVES	pp. 20 et 22
COMMUNIQUÉ	p. 23



COMMÉMORATIONS

19 mars 1962

Dimanche 19 mars, devant la plaque commémorative, à proximité du lycée Sonia-Delaunay, les élus de Cesson et de Vert-Saint-Denis, les représentants de la Fnaca, des anciens combattants et des habitants, se sont retrouvés pour commémorer la Journée nationale du souvenir en mémoire des victimes de la guerre d'Algérie. Une remise de décorations a été faite par le président de la Fnaca, Claude Génart, et le secrétaire, Jacques Crespin, qui ont remis : la médaille du Combattant à M. Berthet, la médaille de la Reconnaissance de la nation à M. Gibey et M. Servant, la médaille de Blessé de guerre à M. Dywiki et la médaille commémorative Algérie à messieurs Canales et Michelin.



Lors de la cérémonie du 19 mars, Maria Boisanté, adjointe au maire, représentant le maire de Vert-Saint-Denis, Éric Bareille, et Marie-Annick Fayat représentant le maire de Cesson, Olivier Chaplet, étaient aux côtés de Claude Génart, le président de la Fnaca.

30 avril, 8 mai et 18 juin

Trois dates anniversaires pour trois commémorations qui rendent hommage à toutes les générations de la Seconde Guerre mondiale. Journée du souvenir des victimes de la Déportation, le 30 avril. Le 8 mai 1945, la victoire des nations alliées qui consacrait la victoire de la démocratie, des valeurs universelles de la liberté et de la dignité humaine. La France était à Berlin, effaçant la défaite de mai 1940 et l'esprit de collaboration. Et le 18 juin 1940, où par la voix du général de Gaulle, la France avait dit son refus et sa volonté d'agir pour retrouver sa place au sein des grandes nations, afin de porter son message universel de Liberté, d'Égalité et de Fraternité. Les jeunes élus du conseil municipal des Enfants étaient présents lors de la commémoration du 8 mai 1945, pour chanter la Marseillaise. Les élus, les représentants de la FNACA (Fédération nationale des anciens combattants en Algérie) et leur président, Claude Génart, les anciens combattants et l'Association nationale des pupilles de la nation, orphelins de guerre ou du devoir (ANPNOGD) ont déposé des gerbes du souvenir au pied du monument aux Morts.



Les jeunes élus du CME ont participé à la commémoration du 8 mai 45 où ils ont chanté, à cappella, la Marseillaise (photos ci-contre et ci-dessus).

ENFANCE

Chasse aux œufs

Dimanche 16 avril, à l'initiative du service Action éducative, une chasse aux œufs de Pâques s'est déroulée à la Ferme des arts. Diverses animations et activités sur le thème de la ferme étaient aussi proposées aux enfants par les équipes d'animation de l'enfance et de la jeunesse (maquillage, poneys, petits jeux et réalisation de cocottes). Environ 650 personnes se sont déplacées pour cette manifestation familiale et ludique, dont 370 enfants. Cette année, deux parcs à œufs (un pour les moins de six ans et un pour les plus de six ans) ont permis de bien différencier les tranches d'âge.



Un partenariat Freinet-Reverdi

Depuis maintenant plusieurs années, le centre de loisirs Freinet et l'IME Reverdi ont créé un partenariat. Il permet aux enfants du centre de loisirs de découvrir la vie quotidienne des enfants du Reverdi, de développer le regard sur la notion de différence et d'offrir aux enfants de l'IME une intégration dans la vie quotidienne d'un centre de loisirs. Différentes actions conjointes ont ainsi lieu au cours de l'année. Et comme un aboutissement à ces échanges, c'est ensemble que les enfants ont effectué un défilé costumé, sur le thème des personnages animés, le mercredi 24 mai, dans le quartier, allée du Reverdi.



La fête de l'Enfance

Samedi 25 mars, à la Ferme des arts, les équipes d'animation et les enfants des centres de loisirs ont présenté le fruit du travail accompli au cours de l'année ; mini-spectacles, chants, chorégraphies ont animé l'après-midi. Maria Boisanté, maire-adjointe à la vie de l'Enfant a félicité l'ensemble des animateurs pour leur dévouement auprès des enfants.



ASSOCIATION

Un Livre, une Commune

L'activité un Livre une Commune de la MLC - La Citrouille était présente sur le vide-greniers de Cesson, le dimanche 21 mai. Le stand a reçu bon nombre de visiteurs satisfaits de la présence de l'activité sous un beau soleil. Le comité a comptabilisé une cinquantaine de votants. Il s'agissait d'élire le roman de l'année. Deux romans sont arrivés ex-aequo : *Un marin chilien* et *Dedans ce sont les loups*.



FÊTE DES VOISINS

Entre deux averses

Cette année encore, la Fête des voisins poursuit son immense succès. Le vendredi 19 mai, date du rendez-vous national, les aléas de la météo ont quand même freiné un peu les initiatives des habitants. Certains ont souhaité, malgré tout, se retrouver dans leur rue ou leur quartier et passer un moment très sympathique entre voisins et entre deux averses...



CITOYENNETÉ

Échanges en direct

Samedi 29 avril, dans le cadre des rencontres verdionysiennes (un samedi par mois dans un lieu différent), le maire et l'équipe municipale étaient au centre commercial du Bois-Vert pour rencontrer les habitants. Reprise des rencontres après l'été.



SCOLAIRE

Des dictionnaires pour les CM2

Lundi 12 juin, Éric Bareille, le maire et Maria Boisanté, maire-adjointe à la Vie de l'enfant, ont remis à chaque élève de CM2 le traditionnel dictionnaire qui marque la fin de leur scolarité dans l'une des écoles élémentaires de la commune. Ce fut aussi l'occasion de féliciter comme il se doit les futurs collégiens pour leur passage en 6^e, tout en leur offrant un outil indispensable à la compréhension de leur environnement et au perfectionnement de leur connaissance de la langue. Au total, ce sont 122 dictionnaires avec un accès Internet pour les mises à jour qui ont été offerts par la municipalité aux élèves. En photo la remise à l'école Louise-Michel.

FÊTE DE LA MUSIQUE

Les Pirates à la fête

Les Pirates étaient au rendez-vous de la Fête de la musique, samedi 17 juin. Nombreux sont les enfants qui sont venus costumés. Dans l'après-midi, le spectacle des aventures du Capitaine Lok proposé par le cercle d'escrime de Marly-le-Roi a amusé petits et grands. Le soir, après la démonstration de danse du Club et Loisirs du Balory, se sont succédé les concerts du groupe *La Petite Nao* puis celui de *Transpher*, avec du rock celtique. Le feu d'artifice final, vers 23 heures, a ravi comme toujours le public. Le club photo de la MLC proposait sur son stand une photo souvenir pour immortaliser en famille ce moment festif (voir quelques photos de Pirates en dernière de couverture). L'association les Bouchons d'amour remercie les presque 1 200 visiteurs qui ont permis de récolter 50 kg de bouchons en plastique, participant ainsi à l'acquisition de matériel pour handicapés.



Avec la participation des associations : Les Bouchons d'amour, le CCLB (Club culture et loisirs du Balory), Les Zazarouels, Lueurs et Couleurs, la MLC de Cesson/Vert-Saint-Denis et son club photo et le Cercle d'escrime ancienne de Marly-le-Roi. Et un grand merci aux équipes des centres de loisirs de la ville qui ont fabriqué les décors de bateaux et de pirates, ainsi qu'aux différents services municipaux et aux agents impliqués dans l'organisation de ce grand rendez-vous festif annuel.

Le parc du Vallon

L'écoquartier du Balory va se doter d'un élément majeur : un parc de 7 hectares

Lors des derniers comités de quartier qui se sont déroulés en mars, deux techniciens de l'établissement public d'aménagement du territoire de Sénart (l'EPA) sont venus présenter le projet de parc qui se situera dans l'écoquartier du Balory. Cet espace de 31 hectares, situé au nord-ouest de la ville, accueille actuellement différents projets de construction. Notamment un programme immobilier unique en France, qu'il convient de souligner, *Les Chlorophylles*, réalisé par Elgéa en partenariat avec l'EPA, qui est composé de dix-sept maisons à énergie positive (BEPOS), qui permettent de produire davantage d'énergie qu'elles n'en consomment. Orientées plein sud, leurs toitures monopentes accueillent des panneaux solaires. Ce programme ambitieux a d'ailleurs fait l'objet d'un reportage au journal télévisé de TF1.

Un parc de 7 hectares

L'existence, sur le site de ce nouveau quartier, d'un bassin de régulation du ru de Balory est l'occasion d'aménager un vaste espace vert, pour l'agrément des habitants de l'écoquartier, des riverains et plus largement de tous les Verdionysiens. Outre des cheminements piétons, le projet intègre un parcours pédagogique, un parcours sportif, des jardins ludiques, un jardin de détente et une zone humide de roselières.

L'espace de détente ouvert sur le vallon de Balory permettra de profiter de nombreuses vues panoramiques et du point de vue sur le ru de Balory. Des chaises longues permettront de s'allonger, pour admirer l'île boisée qui se déploie à 180°. En limite de la bande boisée, une large prairie permettra des jeux

de ballons, des pique-niques sur l'herbe, de flâner... Il y aura une aire de jeux pour les 2-10 ans et une aire de jeux pour les 6-14 ans, avec des équipements d'aspect naturel en bois (structure balançoire, parcours d'équilibre, jeux ressorts, toboggan, etc.). Un cheminement en stabilisé renforcé offrira la possibilité de pratiquer sur ce site un footing tout au long de l'année avec une boucle de 1 kilomètre. Il sera agrémenté d'équipements en bois pour en faire un parcours sportif.

Donnez votre avis

Ce projet d'aménagement du parc n'est pas figé, et une concertation vous est proposée pour vous permettre de donner votre avis, vos suggestions, remarques, qui peuvent être collectées à l'accueil de la mairie dans un registre disponible à cet effet, où vous pouvez écrire quelques lignes ou y déposer vos remarques préalablement imprimées ou encore via la page Contact du site Internet de la ville où vous pouvez également retrouver la présentation du projet :

www.vert-saint-denis.fr

Le Balory en chiffres

- 31 hectares
- 470 logements programmés
- 25 % de la ZAC est consacré au futur parc du Balory
- 1 groupe scolaire
- 1 desserte TZen 2 à partir de 2020
- 17 maisons à énergie positive (BEPOS)



La ville sur votre smartphone

L'appli de Vert-Saint-Denis.

L'application utile et facile pour vous simplifier la ville au quotidien

Partant du principe que 75 % des Français et que 92 % de la population active disposent d'un smartphone, tour à tour, les villes se dotent d'une application mobile citoyenne afin de mieux échanger avec leurs administrés, d'un sens comme de l'autre. De façon simple et ludique, l'application mobile permet d'afficher instantanément toutes les informations souhaitées : événements, actualités, agenda, associations, commerces, services municipaux, écoles (menu des cantines), emplois locaux, transports, etc. Et via des notifications (push), chacun pourra aussi recevoir des alertes ou des informations essentielles qu'il sélectionnera selon ses besoins. L'appli vient en soutien du site Internet. Elle permet d'accéder aux informations de manière plus rapide, ergonomique et instinctive.

Signaler un problème sur l'espace public

La volonté des élus est aussi de mettre à la disposition des habitants un outil moderne, rapide, efficace et participatif pour la préservation et l'entretien de notre environnement. Signaler un dysfonctionnement urbain que chacun peut être amené à observer ou à rencontrer devient un acte citoyen. Cela permet aux services d'être tenus informés en temps réel : graffitis, dépôt sauvage, feux de circulation et éclairage public défectueux, c'est un moyen pratique pour le signalement des problèmes sur l'espace public. Ce système offrira la possibilité de prendre une photo du dysfonctionnement avec son smartphone et de la joindre ainsi lors de l'envoi. Et lors des événements festifs chacun pourra aussi alimenter la galerie photos souvenirs ou partager des belles images de notre ville.



L'appli VertStDenis sera téléchargeable prochainement sur l'Apple Store ou le Play Store Android.



Luc de Monsabert
Conseiller municipal, délégué à la Communication

Le mot de l' élu

Vert-Saint-Denis 2.0

Dans cette deuxième décennie des années 2000, Vert-Saint-Denis se devait d'engager le tournant de la révolution numérique. Après le déploiement du site internet, une présence sur les réseaux sociaux avec la page Facebook, Vert-Saint-Denis se dote d'une application sur smartphone disponible sur les plateformes Android et iPhone. Il s'agit non seulement de reprendre les mêmes informations d'un support à un autre, mais surtout de multiplier les moyens d'accès à l'information. L'application citoyenne «VertStDenis» deviendra surtout un nouvel élément de participation à la vie de votre commune par une interactivité moderne et accessible 24/24 et 7/7.

Revalorisation des valeurs locatives des locaux professionnels

La commission nationale des Impôts a révisé, dans la loi de finances, la méthode de calcul des valeurs locatives des locaux professionnels

Depuis le 1^{er} janvier 2017, tous les locaux professionnels entrant dans le champ de la RVLLP (Revalorisation des valeurs locatives des locaux professionnels) disposent désormais d'une nouvelle valeur locative révisée qui est égale au produit de sa surface pondérée par un tarif au mètre carré, éventuellement ajusté d'un coefficient de localisation.

Les valeurs locatives cadastrales servent de base de calcul à plusieurs taxes locales. Elles étaient définies sur la base de données obsolètes qui n'avaient pratiquement pas été mises à jour depuis 1970. Cela posait ainsi des difficultés en matière de lisibilité, d'équité fiscale et de rendement des impôts locaux. Leur révision s'est avérée une nécessité pour préserver la fiscalité locale, garantir le même niveau de ressources aux collectivités locales et permettre la transparence et l'équité entre tous les contribuables. Ainsi, certaines valeurs locatives faibles par rapport au nouveau calcul vont augmenter et à l'inverse d'autres vont diminuer. Ses résultats seront intégrés dans les rôles d'imposition qui seront établis à l'automne 2017.

En 2018, ces nouvelles valeurs locatives cadastrales rentreront en vigueur aussi pour les locaux d'habitation.

Retour sur les projets du CME

Le mandat de nos jeunes élus arrive à sa fin. Ils clôtureront ce beau parcours début juillet. Voici donc un récapitulatif des projets menés par les élus du conseil municipal d'Enfants

Au cours de ce mandat, les jeunes élus ont développé différents projets. Autour de la solidarité avec Lumina, culturels avec leur blog ou des actions intergénérationnelles et en faveur de l'environnement avec la boîte à mégots et l'idée de jardin partagé. À noter la participation des jeunes élus aux cérémonies officielles, comme lors de la commémoration du 8 mai 45, où ils ont chanté, à cappella, la Marseillaise.

Lumina

Une récolte de jouets a été organisée lors de l'événement Lumina. Les élus ont récolté 91 kg de jouets qui ont pu profiter aux enfants le soir de Noël. Jacqueline Berino, la présidente des *Restos du cœur*, est venue remercier en personne les membres du CME et leur a fait visiter les locaux de l'association de Vert-Saint-Denis.



Un blog dédié au CME

Tout au long de leur mandat, les élus ont fait suivre leur parcours à travers un blog. Vous pouvez y retrouver toutes les informations et l'actualité les concernant, mais aussi y partager vos avis. Blog : <http://cme.vert-saint-denis.fr>

La boîte à mégots

Après avoir constaté le grand nombre de mégots jetés au sol, les élus du CME ont décidé d'installer des boîtes à mégots dans la ville de Vert-Saint-Denis. Puisque, rappelons-le, les mégots sont très néfastes pour notre planète (dégradation au bout de 1 à 2 ans). Cinq lieux ont été ciblés pour le début de ce projet : l'école Louise-Michel, l'école Freinet, l'école Jean-Rostand, la ludothèque, et la salle du conseil en mairie. Ce projet a été inauguré le 29 mai dernier en compagnie des enfants du CME.

La rencontre intergénérationnelle du 7 juin avec élaboration et dégustation de recettes.

Jardin partagé

En prenant compte de l'avis des habitants de Vert-Saint-Denis, et après plusieurs réunions les élus, en partenariat avec le CCAS, ont commencé à mettre en place le projet, qui se nomme dorénavant *Jardin expérimental*. Il sera ouvert à tous les habitants dans le but de participer à des ateliers de jardinage. Ces ateliers permettront aux habitants d'acquérir des techniques, de passer un moment agréable et, parfois même, de créer leur jardin partagé avec le voisinage.



Rencontres intergénérationnelles

Lors de l'événement *L'inter génération ouvre ses portes*, les enfants et les adhérents du club des anciens se sont rencontrés à la salle des solidarités, pour partager un moment de détente autour de jeux de société. Le projet ayant beaucoup plu, il a été renouvelé, le mercredi 7 juin, avec *L'inter génération ouvre ses recettes*. Cette fois-ci, le concept était l'élaboration et la dégustation de recettes mais aussi un partage de savoirs culinaires.



2014 - 2017, un bilan d'étape

Après ces trois premières années de mandat (2014 - 2017), voici un point d'étape sur le travail accompli, pour continuer ensemble sur la bonne voie, et dans l'intérêt commun.



2014 - 2017, un bilan d'étape

Urbanisme

- Reprendre une dynamique de croissance démographique
- 162 attributions de logements sociaux, depuis 2014. Le nombre de demandeurs ne cesse de croître, il est de 390, aujourd'hui.
- Un nouveau groupe scolaire dans la ZAC du Balory (avec 3 classes maternelles, 4 classes élémentaires, 2 classes tampons, une bibliothèque, une salle de motricité, une salle polyvalente, un centre de loisirs et un restaurant).

Ville fleurie, avec une fleur au concours régional VVF



14 % de logements sociaux fin 2016



+ de 300 logements déjà livrés ou en cours de réalisation sur le quartier du Balory



Un nouveau groupe scolaire de 9 classes

Travaux

- Le plan de rénovation pluriannuel de l'éclairage public, engagé depuis décembre 2014, représente un coût total de 492 515 € (HT), il s'étale sur une durée de huit ans et permettra à la ville de réduire de près de 45 % sa consommation en éclairage public.
- Travaux d'entretien et de réfection des voiries et allées piétonnes ; 107 000 € d'investissement en 2014, 250 000 € en 2015 et 212 000 € en 2016.
- Réhabilitation de la cuisine E.-et-C.-Freinet (2016) : 70 720 €.



En 3 ans, 569 000 € investis dans les voiries

45 % de réduction sur la consommation de l'éclairage public



Accessibilité

Travaux de mise aux normes effectués sur les établissements recevant du public (ERP) :

- Hôtel de ville : 50 000 € (réaménagement de l'accueil)
- Maison d'école à Pouilly-le-Fort : 6 900 € (création d'une rampe d'accès côté cour et entrée principale et création d'un sanitaire).
- Maison de l'enfance et salle Irène-Lézine : 15 900 € (réfection de l'entrée principale).
- École Pasteur : coût : 22 400 € (réfection de l'entrée, création d'une place de parking).
- École Louise-Michel : 83 700 € (accès entrée principale, mise aux normes de la cour, des sanitaires, des portes).

Travaux sur les voies piétonnes :

- Entre la rue des Roches et l'école Freinet (7 600 €)
- Vallée de Bailly (32 000 €), notamment l'allée qui mène au tunnel, entre la rue de la Brebis et l'école Freinet (8 600 €).



350 000 € pour les travaux d'accessibilité

4 agents de police dont 1 ASVP

Sécurité et prévention

14 caméras de vidéo-surveillance sont installées sur la commune, dont 5 aux entrées de ville, elles sont reliées au CSUI (le centre de supervision urbaine intercommunale) géré par l'agglomération.



2014 - 2017, un bilan d'étape

Un multi-accueil pour les tout-petits



Petite enfance

Un multi-accueil, l'îlot câlin, pour les tout-petits, avec des espaces de vie différenciés en fonction des besoins des familles :

- 20 places d'accueil collectif régulier et occasionnel.
- 70 places d'accueil familial avec maintien de l'effectif d'assistantes maternelles à 23.
- Le matériel de puériculture est régulièrement renouvelé par la commune, et les couches sont fournies depuis 2016.

Enfance

Un réel Projet éducatif de territoire reconnu par tous, avec comme ambition la réussite éducative de chaque enfant !

- Des effectifs d'enfants qui augmentent sur les APPS.
- Une Fête de l'enfance qui tous les deux ans rencontre un succès auprès des parents et enfants avec plus de 650 personnes cette année.
- Une moyenne de 46 enfants d'âge maternel (17 % de la population scolarisée) et de 66 enfants d'âge élémentaire (11 % de la population scolarisée).

650 personnes à la Fête de l'enfance



Jeunesse

- Une structure adaptée avec un *city-stade* attenant au service.

- Une équipe de trois agents en période scolaire à sept agents durant les vacances et qui accueillent tous les jeunes de onze à vingt-cinq ans.

- Plus de vingt dossiers *Coup de Pouce* représentant une aide financière aux jeunes de seize à vingt-cinq ans.

- Un club onze/quatorze ans plébiscité.

- Un festival annuel des talents locaux (le Rendez-vous Urbain) qui rayonne sur le territoire de Sénart et qui accueille chaque année de 400 à 600 jeunes.



2 séjours d'été par an

L'aide aux devoirs pour plus de 60 collégiens

40 stagiaires formés au BAFA

Seniors

- Service gratuit de transport de proximité pour faire ses courses à Auchan.

- Service de Téléalarme pour ne pas rester isolé en cas d'urgence.

- Des ateliers de prévention, un dispositif *plan canicule* et *grand froid* avec un réseau de bénévoles solidaires.

20 repas/jour distribués à domicile

600 convives au repas du Nouvel An



2014 - 2017, un bilan d'étape

Scolaire

- Une participation aux projets des écoles (classe de neige ou de mer, projets artistiques).
- Des études surveillées sur chaque site, avec une moyenne de 85 enfants par jour.
- Une classe informatique mobile (malle sécurisée d'ordinateurs transportables de classe en classe) dans chaque groupe scolaire.



900 élèves

Un budget annuel de 50 € par élève



60 % des enfants scolarisés déjeunent à la cantine



500 repas confectionnés par jour

Restauration

- Le choix de la qualité, pour le bien-être des enfants de la commune.
- L'accent est mis sur les produits de saison, sur la qualité des viandes et aussi sur l'introduction de produits issus de l'agriculture biologique (BIO).

5 comités de quartiers 2 fois par an



Citoyenneté

Des rencontres verdionysiennes le samedi matin pour un échange au plus près de votre lieu d'habitation, des comités de quartier, un comité consultatif sécurité routière ; les instances sont là pour favoriser la participation des habitants aux choix et décisions concernant leur ville.

Animations

Fête des voisins, Fête de la musique, Forum des associations, Lumina, etc. les moments festifs font battre le cœur de la ville tout comme les actions et activités des nombreuses associations locales.

36 000€ pour les associations locales



Communication

- Nouveau site Internet plus dynamique depuis 2015, avec formulaire de contact pour déposer vos questions au service concerné et l'espace Famille qui offre le paiement en ligne des activités.
- Et prochainement, l'arrivée d'une application mobile citoyenne sur smartphone pour vous simplifier la ville au quotidien.

Nouvelle formule pour l'Agenda



La police municipale se renforce

Un nouvel agent a rejoint le service de la police municipale, elle s'équipe aussi d'un radar mobile

Dorénavant le service de la police municipale compte quatre agents. Un policier venant de Combs-la-Ville est venu renforcer l'équipe, depuis le mois d'avril, qui compte ainsi trois policiers municipaux et un agent de surveillance de la voie publique (ASVP).

Radar mobile

Le service est doté dorénavant de jumelles-radar pour les contrôles de vitesse dans l'exercice de leurs missions. Dans un premier temps, des actions de prévention vont être mises en place jusqu'en septembre, pour sensibiliser les automobilistes au respect des vitesses, en zones 30 km/h en centre-ville et 50 km/h en agglomération. Un travail qui sera parfois appuyé par la police nationale. N'oubliez pas que sur la commune, comme dans d'autres communes, la règle n° 1 du Code de la route s'applique, c'est-à-dire la priorité à droite et qu'en zone 30 les piétons sont prioritaires.

Opération Tranquillité vacances

La police municipale vous propose son opération Tranquillité vacances. Un service qui aide à prévenir les cambriolages au domicile de particuliers partis en congés. La demande est facile et rapide à faire et ce service est gratuit. Il vous suffit de remplir le bulletin d'inscription que vous trouverez en mairie ou en le téléchargeant depuis le site Internet de la ville, rubrique *Au quotidien* puis *Police municipale* et de le déposer complété et signé quelques jours avant votre départ à la police municipale. Pendant votre absence, la police municipale effectuera des patrouilles devant votre domicile.



Prévention routière

La police municipale intervient également dans toutes les écoles de la commune, pour des actions de prévention auprès des élèves de CM1 et CM2 sur les règles de sécurité routière. Les cours théoriques ont été dispensés cette année du 20 février au 27 mars (les lundis et vendredis), à l'aide d'une vidéo et d'un programme pédagogique fourni par la MAIF. Cent trente-huit élèves ont réussi leur évaluation. La municipalité, avec l'aide des enseignants, avait organisé, le vendredi 19 mai, une petite cérémonie de remise des brevets et des permis cyclistes aux élèves, en présence des différents acteurs de cette action : les élus, Jean-Marc Mellière, maire-adjoint aux Travaux, Cadre de vie et Sécurité routière, Maria Boisanté, maire-adjointe à la Vie de l'enfant, ainsi que Hélène Deman, conseillère municipale, le service scolaire, la police municipale, les professeurs des écoles, et les représentants de la MAIF-prévention.

Ci-dessous : remise des brevets et des permis cyclistes pour les élèves de l'école Pasteur.



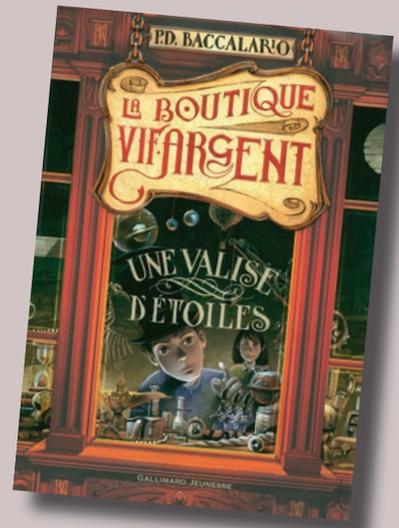
Lire

La Boutique Vif-Argent, Tome 1 : Une valise d'étoiles

de Pierdomenico Baccalario, aux Éditions Gallimard

Finley, qui vit dans le paisible village écossais d'Applecross, a toujours préféré aller à la pêche plutôt qu'à l'école. Mais ce n'est pas du goût de ses parents. Puni, le voilà obligé de remplacer le facteur dans sa tournée d'été. Un jour, il doit remettre à une certaine famille Lily une lettre envoyée par le mystérieux **Club des Voyageurs Imaginaires**. Comme par enchantement apparaît alors une étrange boutique rouge, et surgit la plus étonnante fille que Finley ait jamais rencontrée : Aiaby Lily. Bientôt, ils se trouvent confrontés à des événements inexplicables, des énigmes insolubles et de redoutables ennemis... Ainsi commencent les aventures extraordinaires de l'intrépide Finley McPhee et de l'irrésistible Aiaby Lily.

Une nouvelle série remplie de mystères et de magie pour les enfants de 9 à 13 ans.



Éloge des Ténèbres

de Michel Lemenuel aux Éditions Baudelaire

Clotilde, la vingtaine, accumule les petits boulots qui ne la valorisent pas. Sur les conseils d'une voisine, qui deviendra également son amie, elle cherche dans les petites annonces, un poste à la mesure de ses capacités. C'est très circonspecte qu'elle se rend à un rendez-vous sibyllin. Lors de l'entretien d'embauche, elle se voit proposer de devenir l'assistante d'un ancien diplomate qui souhaite rédiger ses mémoires. Un premier roman prometteur écrit par un Verdionysien.

Ces livres sont disponibles à la bibliothèque (11, place Condorcet) - inscription et prêt gratuits.

Renseignements au 01 64 10 83 95 ou bibliothèque@vert-saint-denis.fr

Catalogue en ligne : <http://bibludo.vert-saint-denis.fr>



Jouer

Tous ces jeux peuvent être empruntés ou utilisés à la ludothèque (9, place Condorcet), inscription et prêt gratuits. Renseignements au 01 60 63 65 76 ou ludotheque@vert-saint-denis.fr

DISCOVERIES

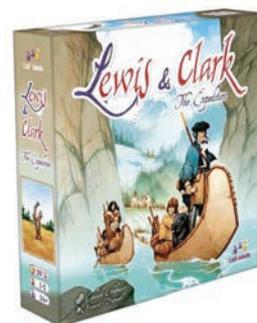
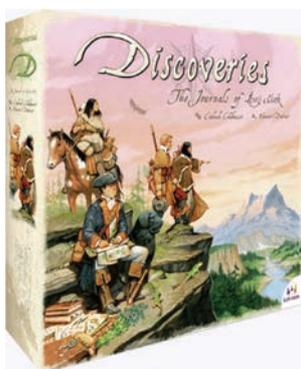
Auteur : Cédric Chaboussit

Édité par Ludonaute

Jeu pour 2 à 4 personnes

Âge 14 ans et plus

Il était un groupe d'homme courageux, déterminés, prêts à repousser vers l'ouest les limites du monde connu, Ils franchirent d'inaccessibles montagnes, traversèrent d'impétueuses rivières, affrontèrent les moustiques et les animaux sauvages sans faiblir. Leur aventure nous est connue aujourd'hui grâce aux journaux d'expédition qu'ils publièrent à leur retour à Washington. À votre tour aujourd'hui d'écrire l'Histoire ! Pactisez avec les tribus indiennes et explorez de nouveaux territoires. Placez judicieusement vos dés ou tentez d'utiliser ceux des autres joueurs.



LEWIS & CLARK The expedition

Auteur : Cédric Chaboussit

Édité par Ludonaute

Jeu pour 1 à 5 joueurs

Âge 14 ans et plus

Le 30 novembre 1803, les États-Unis achètent la Louisiane à Napoléon pour 15 millions de dollars, Thomas Jefferson décide d'envoyer les explorateurs Meriwether Lewis et William Clark à la découverte de ce territoire immense et mal connu. L'expédition Lewis et Clark (de 1804 à 1806) est la première expédition américaine à traverser les États-Unis d'Est en Ouest jusqu'à la côte pacifique. Gagnez la course vers l'ouest et entrez dans l'Histoire ! À chaque tour, choisissez sur quelle face jouer vos cartes. À chaque étape, gérez au plus juste les ressources de votre expédition. À chaque partie, recrutez de nouveaux personnages durant votre expédition.



REG'ARTS

Le 1^{er} et 2 juillet, un week-end artistique, créatif et récréatif à la Ferme des arts

Chaque fin d'année scolaire, les écoles artistiques de danse, de dessin et de musique donnent rendez-vous aux familles de leurs élèves pour présenter le travail effectué durant l'année au travers d'une production créative dansée, visuelle et musicale. Bien que de grandes qualités ces dernières ne sont ordinairement appréciées que par le public propre à chaque école. Malgré de multiples partenariats, un sentiment d'isolement est ressenti par les équipes pédagogiques. L'émergence de ce nouveau temps fort a donc pour première vocation d'être le point d'orgue des restitutions annuelles des trois écoles, mais aussi un espace collaboratif pour celles-ci.

Une vitrine pour les écoles artistiques intercommunales, mais aussi un événement pour les habitants.

La manifestation a été imaginée comme **un week-end artistique créatif et récréatif**. Il est souhaité que ces deux journées soient une fête pour l'ensemble des élèves, leurs familles, les enseignants, mais pas seulement. Il est également espéré que ce nouveau rendez-vous de l'animation intercommunale puisse être partagé par un large public. C'est dans cet objectif qu'a été conceptualisé le déroulement du samedi 1^{er} et du dimanche 2 juillet, qui permettra aux visiteurs, petits et grands, de prendre part à **la conception d'une bête imaginaire monumentale** au travers de multiples ateliers, **un espace de jeu Kapla**, et **un spectacle unique en France de dessin sur sable**. Le tout dans un esprit convivial, un libre accès, une volonté de recycler les panneaux d'information du syndicat à des fins artistiques. Un événement à partager en famille de 14 heures à 17 h 30.

Le programme ...

Samedi 1^{er} juillet

Dès 14 heures :

- Démarrage du chantier participatif de construction d'une bête imaginaire monumentale à l'aide de matériaux de récupération, animé par Laurence Garnotel, fondatrice de l'Atelier du 6.
- Ouverture de l'exposition de l'école intercommunale d'arts visuels *l'Œil imaginant*, des ateliers créatifs autour de la bête imaginaire (maquette, modelage, représentation), de la boîte à suggestions pour donner un nom à la bête imaginaire.
- Début de prestations musicales proposées par l'école intercommunale de musique.

15 heures : Spectacle unique de dessin de sable par Lorène Bihorel de la C^{ie} Sable d'Avril. *

16 h 30 : Goûter / vernissage.

Dimanche 2 juillet

14 heures : Les ateliers créatifs ouverts le samedi se poursuivent..., avec aussi :

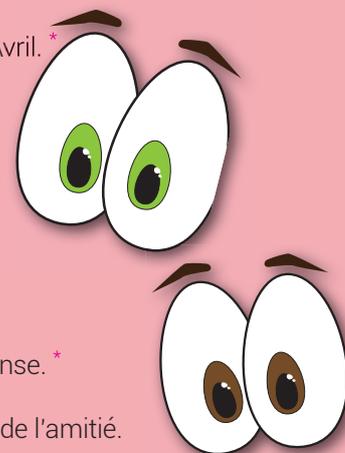
- Atelier Raku ** pour se créer un souvenir de la bête imaginaire.
- Ateliers Kapla pour imaginer d'autres bêtes.

15 heures et 16 h 30 : Spectacles inédits proposés par l'école intercommunale de danse. *

17 heures / 17 h 30 : Baptême de la bête imaginaire monumentale autour d'un verre de l'amitié.

* Places limitées.

** Technique japonaise d'émaillage de la céramique.



LE SIC

Syndicat intercommunal de la culture de
Cesson et Vert-Saint-Denis
Téléphone : 01 64 10 25 55.
Courriel : sic.csn.vsd@gmail.com
www.facebook.com/SIC.CSN.VSD

Les locaux administratifs sont situés
rue du Poirier-Saint, à Cesson.
Horaires d'accueil du public :
mardi et vendredi de 15 h à 18 h ;
mercredi : de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h.



MARATHON DE SÉNART

Record de participation

L'édition 2017 du Marathon et des 10 km de Sénart Grand-Paris-Sud est terminée. Bravo aux 3 289 arrivants du Marathon et du 10 km de Sénart ! Cette 18^e édition accueillait le championnat de France de la discipline : les nouveaux champions sont Freddy Guimard en 2 h 20 min et 10 secondes chez les hommes et Corinne Herbretau en 2 h 38 min et 5 secondes chez les femmes. Et rendez-vous le 1^{er} mai 2018 pour une nouvelle édition.



L'ENTENTE SPORTIVE DE LUTTE

Lauryne Audebert et Antoine Ledit, champions de France universitaire

Les lutteurs de l'Entente sportive de lutte (E. S. Dammarie, Snecma-Sports Villaroche, Club omnisports de Vert-Saint-Denis) ont illustré la célèbre devise *Mens sana in corpore sano* en remportant la médaille d'or du championnat de France universitaire de lutte. En lutte féminine, Lauryne Audebert (53 kg) décroche la première place, et en lutte libre c'est Antoine Ledit (97 kg), qui se retrouve en première position. Dans le championnat de France par équipes, ces deux lutteurs et Florent De Saint Charrier (74 kg) ont remporté la médaille d'argent.

SÉNART TAEKWONDO HAPKIDO

Des stages de gymnastique coréenne qui marchent

Les 4 février et 11 mars, un stage de gymnastique coréenne appelée Taegkwon ouvert au public à été organisé pour la première fois par le club. C'est le maître Maxime Zubelli qui pilotait ces manifestations à la Maison des sports. Le but de ce stage est avant tout de montrer la possibilité d'accéder à une discipline méconnue et pourtant bienfaitrice quel que soit son âge et son sexe ainsi que son niveau de pratique sportive. Cette pratique repose sur l'énergie interne, l'écoute de soi et les multiples facettes existantes d'utilisation de son propre corps. Ces chaleureux moments de partage laissent ainsi augurer l'accueil de nouveaux stages prochains sur la commune.



SÉNART BASKET

Les seniors féminines en vedettes

Le vendredi 5 mai au gymnase S.Delaunay, les seniors féminines de Sénart Basket ont gagné leur place en Nationale 3 !



SÉNART GYM

Sénart Gym de retour des championnats de France individuels avec des médailles d'or

Lors des finales des championnats de France individuels, qui se sont déroulées les 6, 7 et 8 mai derniers, à Cognac, les Sénartais Elyas Barbou et Thibaud Callon se sont arrachés un titre de champion et de vice-champion de France au sol. Ils se sont donc retrouvés propulsés sur un même podium national, une première pour le club.

Puis, Elyas Barbou s'est emparé avec brio d'une autre médaille d'or au cheval d'arçons, il marque ainsi son grand retour sur la scène nationale, qu'il avait quittée après de nombreuses blessures.

Vous pourrez découvrir le club Sénart Gym qui organise ses portes-ouvertes lors des entraînements, du 26 juin au 1^{er} juillet. Les enfants pourront essayer gratuitement la gymnastique, faire des roulades, du trampoline ou des acrobaties. Les parents pourront également demander des renseignements aux entraîneurs.

Retrouvez les horaires et lieux des portes ouvertes sur le site du club ou en contactant le service intercommunal des Sports au 01 60 63 72 22.



Thibaud Callon à gauche et Elyas Barbou à droite.



De gauche à droite : Serge Badonna, Jean Lasnon et Franck Demry.

ESCRIME

Les vétérans au championnat de France

Les escrimeurs de Cesson/Vert-Saint-Denis ont participé au championnat de France qui se déroulait à Limoges les 3 et 4 juin.

Les trois sabreurs, Serge Bonadonna, Jean Lasnon et Franck Demry, finissant respectivement 9^e, 12^e et 17^e en individuel. Ils se sont bien rattrapés en obtenant la 3^e place par équipe, entraînés par leur maître d'armes Frédéric Foresti.

C.O.V. ESCALADE

La tyrolienne a du succès

Le 20 mai, lors de la Fête de la Dame bleue qui a eu lieu à Lieusaint, l'activité escalade tyrolienne du club a eu beaucoup de succès auprès des enfants et des plus grands. Un grand merci à toute l'équipe de grimpe du C.O.V. et à l'équipe Saint-Assise Aventure pour la fourniture du câble de tyrolienne et l'assurance, qui ont permis la réalisation et le bon déroulement de ce projet.

Ces chaleureux moments de partages laissent ainsi augurer l'accueil de nouveaux stages prochains.



ASSOCIATION GYMNIQUE CESSON/VERT-SAINT-DENIS

Championnat de France pour la Team Gym

Le vendredi 12 mai, l'équipe de Team Gym a participé au championnat de France à Mouilleron-le-Captif (à côté de La Roche-sur-Yon).

La section gym aux agrès a voulu présenter cette nouvelle discipline cette saison afin de varier les plaisirs, pour les gymnastes qui souhaitaient découvrir une autre approche de la gym.

Éva, Amandyne, Floriane, Coralie, Caroline, Adèle et Julie, après s'être qualifiées en régionale et zone, ont eu le privilège, pour une première année en Team Gym, de pouvoir représenter l'AGCV au championnat de France. Malgré le stress d'une telle aventure, les filles ont eu le courage de garder leurs moyens et de réaliser une honorable compétition.



« AGIR AUTREMENT » OU AUTREMENT AIGRI ?

Il semble que pour l'équipe « Agir autrement » le seul moyen d'expression soit la vindicte outrancière accompagnée de propos fallacieux. Dénigrant l'élection du maire en 2009, l'ambition nourrissant sans doute la rancune, ce groupe d'opposition ignore ainsi les principes élémentaires de la démocratie, à savoir le suffrage universel. Il oublie délibérément que des élections ont eu lieu en 2014, désignant un maire et une nouvelle équipe municipale. Revenons à certaines allégations des membres de ce groupe, ex-adjoints sous les précédents mandats, et notamment à l'Urbanisme. Là encore, ne soyons pas naïfs. Souhaitant s'acheter une nouvelle virginité pour faire oublier un passé non assumé, ils évoquent un improbable profond désaccord dès 2009. S'il y avait eu un désaccord de fond, quoi de plus naturel que de l'exprimer en conseil municipal sur des délibérations essentielles et sur l'urbanisme en particulier. À aucun moment les délibérations n'ont fait l'objet de vote négatif ou d'abstention de la part de ces personnes, bien au contraire, elles ont toujours voté « pour » ! Sachez que, hormis la seconde tranche de l'écoquartier du Balory toutes les opérations d'urbanismes en cours ou réalisées sont issues de permis étudiés et validés sous le précédent mandat par ces personnes réfugiées au sein de ce groupe minoritaire. D'ailleurs, comble de la démagogie, la leader de ce groupe déclare avoir été favorable à la création du quartier du Balory (lorsque Cesson a urbanisé son côté) alors qu'elle s'est systématiquement opposée à toute urbanisation sur la commune. Nous laissons aux Verdionysiens l'appréciation de cette toute nouvelle information. Décidément, sous couvert de parler haut et fort, il semble bien difficile de cacher les ambiguïtés et les incohérences internes à ce groupe. À l'heure où la politique des partis, la politique politicienne, la démagogie, la versatilité, le mensonge ont montré leurs limites, nous nous devons de respecter la population par un langage de vérité ; cela a toujours été notre ligne directrice.

Le groupe majoritaire Unis pour Vert-Saint-Denis

EN BRÈVES

UNE HISTOIRE DE NOTRE COMMUNE

Les Verdionysiens, habitants de Vert-Saint-Denis

Les habitants de notre commune se nomment les Verdionysiens, et si tout le monde s'accorde là-dessus, l'orthographe du nom porte, lui, parfois à confusion sur la place du y et du i. Entre, Verdionysiens et Verdionysiens, il y a de quoi y perdre son latin. Mais comme le dit la maxime : « Errare humanum est, perseverare diabolicum » voici donc quelques explications qui mettront tout le monde d'accord.

Saint-Denis

Le nom de la ville vient du martyr *Denis* (III^e siècle) qui fut le premier évêque de Paris. Son tombeau se trouve sur la commune de Saint-Denis, à l'emplacement de la basilique qui porte son nom, dont le premier bâtiment date du V^e siècle. Le gentilé des habitants de cette ville est donc Dionysien-ne en référence à Dionysius (Denis en latin). *Denis de Paris*, Dionysius en latin, dénommé dans toute la Chrétienté médiévale *saint Denis* est un saint tutélaire à la vie légendaire et le premier évêque de Paris. La cité se nomme alors Lutèce. Il est aussi le patron d'un prestigieux monastère homonyme, qui accueille de riches fondations royales à partir du règne de Dagobert I^{er}, garde depuis ce temps mérovingien les tombes des rois de France. Cette institution monastique devient grâce aux vastes donations et attributions des premiers Carolingiens un des plus riches centres religieux de l'Occident chrétien autour de l'an 800.

Vert

Très longtemps écrit Ver ou Verne, le mot vient du gaulois Vernos signifiant aulnes, arbres qui poussent le long des rivières et des rus. Le passage du ru du Balory a sans doute favorisé cet arbre. En 1204, le nom était Boscus de Ver, puis Ver les Meleun puis Saint-Denis du Vert et enfin Vert-Saint-Denis. Ver est ainsi devenu Vert et Saint-Denis doit le nom en raison de l'appartenance de nombreuses terres locales à l'abbaye de Saint-Denis.

Si vous êtes intéressés par l'histoire de la commune, il existe un ouvrage aux éditions Lys Amatteis (<https://www.77livres.fr/>) : *Repères*.

Un ouvrage collectif écrit par Gérard Bernheim en collaboration avec Guy Froissard, au prix de 20 euros.

Contact et commande à l'adresse électronique suivante : solidaires@bernheim.eu



UN TEMPS POLITIQUE D'AVANCE

L'actualité politique nationale de ces derniers jours a mis en exergue le mouvement que nous avons impulsé localement lors des élections municipales de 2014. En effet, l'élection présidentielle a mis à mal les clivages traditionnels attisés depuis des décennies par les appareils politiques pour se partager et conserver le pouvoir.

Et pourtant, que n'avons-nous pas été raillés lors des dernières élections municipales pour avoir présenté une liste « contre nature » réunissant des sensibilités différentes ! Ainsi, pour le 2^e tour de ces élections, nos deux listes « Ensemble pour Agir Autrement » et « Pour Nous, c'est Vert Saint Denis », toutes deux sans étiquette, décident de fusionner. Cette démarche avait fait grincer bien des dents et les commentaires acerbes y sont allés bon train !

Que de fois le mariage de la carpe et du lapin n'a-t-il pas été prononcé et caricaturé !

Mais n'en déplaise à quelques-uns, notre liste commune après plus de trois ans n'a pas fait « pschitt » et notre collaboration n'a fait que se renforcer. La diversité de nos échanges et notre ouverture d'esprit vont à l'encontre de ces railleries.

Par notre refus de s'enfermer dans un clivage droite gauche, nous avons donc été les précurseurs en la matière, notre seul but étant de rassembler nos compétences, permettant avant tout, de travailler pour le bien de notre commune et de ses habitants.

En laissant à d'autres les démarches sectaires et partisans, nous sommes convaincus de la justesse de notre démarche d'ouverture dans notre commune.

Groupe municipal Ensemble pour Agir Autrement

GUILCHER Catherine – DIGOL-N'DOZANGUE Stéphane – GAUDOT Françoise – LAMBERT Patricia – DUMOULIN Jérôme.

DE LA DÉRIVE PERMANENTE DE LA GESTION SOCIALE-COMMUNISTE À VERT-SAINT-DENIS

De 1971 à 1995, puis de 2001 à ce jour, socialistes et communistes, ont géré Vert-Saint-Denis à coups d'imprévisions, d'erreurs de jugement et d'idéologie, qui ont abouti à une urbanisation massive ayant considérablement dégradé notre environnement et nos finances, dégradation financière alourdie par un très mauvais usage des deniers publics. Sur le plan urbanistique, de très vastes espaces agricoles ont disparu pour réaliser des quartiers mal conçus, avec en quasi-totalité des logements sociaux sous forme d'acquisition ou de HLM ayant entraîné un fort déséquilibre en offre de logements et sur le plan sociologique. La vie collective en a longtemps pâti : contraintes liées à la conception des quartiers, incivilités, vols, bagarres de bandes, rodéos dans les rues, multiplication de la vente de drogue, bruits etc, situations auxquelles j'ai été confronté en tant que Maire entre 1995 et 2001, et dont je peux témoigner. Si, avec mon équipe, l'urbanisation massive a été arrêtée, les socialistes, en dépit de leurs engagements, se sont empressés de la relancer, et nous voyons aujourd'hui la Plaine du Moulin à Vent disparaître sous des constructions inesthétiques et mal conçues, le centre-bourg se densifier et se bétonner, avec une forte proportion de logements sociaux qui ne tient pas compte des erreurs passées et des recommandations. Outre les fortes pertes de recettes fiscales liées à une construction de logements à faible valeur locative, depuis 2001, les finances communales ont de nouveau été très mal gérées. En effet, si, avec le développement du Parc d'Activités, auquel j'ai contribué de manière décisive, les recettes fiscales se sont très fortement accrues, parallèlement, la Municipalité a dilapidé cet argent public en ayant fait exploser les dépenses de fonctionnement, notamment de personnel, ce qui classe Vert-Saint-Denis parmi les communes les plus dépensières de sa taille démographique et a eu deux conséquences majeures : Notre commune s'est financièrement retrouvée asphyxiée, les charges de fonctionnement ayant augmenté par habitant plus que les recettes en dépit de l'explosion de celles-ci, avec l'impossibilité de réaliser les investissements nécessaires. Une très forte pression fiscale d'autant plus anormale que le revenu moyen des ménages de Vert-Saint-Denis est inférieur au revenu moyen des ménages franciliens et que la commune aurait pu, depuis 15 ans, baisser les taux des impôts au lieu de les accroître, tout en réalisant les investissements nécessaires. Affligeant !

Didier EUDE / Vert-Saint-Denis CAP 2020 Ensemble

ESPÉRONS EN CONFIANCE ET EN SÉRÉNITÉ

Depuis plusieurs mois, les français se sont totalement investis dans une volonté de transformation du paysage politique. Au niveau national, le choix de chacun a été difficile et faussé par la notion de barrage à...

Est-ce le triomphe de la Liberté d'expression, cela n'est pas certain. Les grandes questions se posent désormais pour notre commune et pour les concitoyens, ici et ailleurs. Il ne faudrait pas qu'au nom de cet espoir tout jeune, les rêves de certains conduisent progressivement au désenchantement de tous. La grande inquiétude se situe pour le budget de la commune et pour son équilibre avec une taxe d'habitation annoncée comme étant en voie de disparition. Rien n'a été dit sur la compensation et l'inquiétude est en chacun de nous, car soyez convaincus que vous n'échapperez pas à de nouveaux efforts, lesquels vous appauvriront un peu plus. Mais l'inquiétude est également pour tous les élus. La particularité politique française est de détruire pour construire et d'exclure pour combler. Il serait préférable de conserver les acquis et de réduire les inepties, ce qui là encore n'est pas certain. Il serait préférable de regarder les réalisations de notre Maire ou de notre Député avant de les exclure au nom de...quoi, au nom de l'habitude à exclure. Cela vaut également pour notre commune ou la traditionnelle opposition devrait désormais réfléchir sur son réel intérêt à s'isoler en un clan qui privilégie la critique en oubliant l'intérêt général, votre intérêt. Alors, espérons que tous ensemble, nous parviendrons à faire face aux réels désagréments qui se profilent et qui nous seront annoncés dans un temps très proche. Que les vacances d'été qui s'annoncent soient pour tous un temps de détente bien mérité et de réflexion sereine.

Laurence PAROUTY, Vincent WEILER.
Indépendant divers droite

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

- Mathieu Gadras, le 2 mars.
- Tylian Bracke, le 19 mars.
- Sophia Jankee, le 21 mars.
- Sophie Pereira De Freitas, le 14 mars.
- Emmy Develay, le 24 mars.
- Zoé Michaux, le 27 mars.
- Oriane Zoisala Da Costa, le 29 mars.
- Abigail Providence, le 1^{er} avril.
- Juhani Fraillon, le 24 avril.
- Samuel Morland, le 3 mai.
- Ambre Galiana, le 8 mai.
- Hugo Ginot, le 18 mai.
- Irina Libomi Mampuya, le 22 mai.
- Anas Belhoussine Drissi, le 24 mai.
- Clément Vazelle, le 30 mai.

MARIAGES

- Alain Attai et Ablangora Assale, le 25 mars.

DÉCÈS

- Jeanine Mamane, le 8 mars.
- Monique Bonhomme, le 10 mars.
- Jean Martineau-Ragon, le 12 mars.
- Madeleine Mardon, veuve Millet, le 23 mars.
- Chantal Herbain, le 25 mars.
- André Marchaudon, le 24 mars.
- Raymond Thevenet, le 30 mars.
- Madeleine Muller, le 31 mars.
- Paule Godin, le 10 avril.
- Yves Urtado, le 26 mai.
- Michel Stra, le 26 mai.

■ Aide à l'emploi

La commune de Vert-Saint-Denis vous informe que le service Emploi ouvrira à nouveau à partir du 27 juillet 2017. En liaison avec la Maison de l'emploi et de la formation de Sénart, le service conseille et accompagne les demandeurs d'emploi. Il propose une aide à la rédaction de CV et lettre de motivation. Il met à disposition les offres d'emploi du territoire. Le public est accueilli sur rendez-vous. Contact : Sofia Mir.

Tél. : 01.64.10.51.74 ou emploi@vert-saint-denis.fr

■ La fin du skate parc

Le *skate parc*, situé sur le terrain du Cheval, rue d'Ormesson va prochainement être démonté pour des raisons de sécurité. Cette structure vieillissante n'offre plus les conditions de sécurité obligatoires et nécessaires à son maintien. Système de fixation, mauvais état des zones de glisse, etc. Lors de sa visite la commission de contrôle a noté plusieurs points dangereux. En réflexion et en remplacement de cette structure, les jeunes seront associés dans le choix d'un nouvel espace de sports (type musculation ou autre) sur un site à définir sur la commune.

■ Arrêt des TAP

Le comité de pilotage a statué sur l'arrêt des TAP (temps d'activités périscolaires) dès la rentrée 2017-2018. En contrepartie, l'initiation à l'éveil musical sera renforcée sur le temps scolaire et les activités culturelles et/ou scientifiques sur le temps périscolaire. Le format de la semaine scolaire reste inchangé.

Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8 h 30 à 11 h 45 et de 13 h 45 à 15 h 45, le mercredi de 8 h 30 à 11 h 30. Sur le temps périscolaire, le petit APPS est rallongé jusqu'à 16 h 45 afin que cela coïncide avec la fin de l'étude pour une meilleure lisibilité des horaires.

■ Emploi

Recrutement de 900 adjoints de sécurité (ADS) en Île-de-France, dont 100 postes en Seine-et-Marne. Les candidats choisissent le département dans lequel ils souhaitent travailler.

Ces emplois sont accessibles sans condition de diplôme. Il faut être âgé de 18 à 29 ans, être de nationalité française et avoir un casier judiciaire vierge. Il s'agit d'un contrat de trois ans renouvelable une fois. La rémunération mensuelle est de 1359 € net (Île-de-France). Après trois mois de formation en école de police, (formation qualifiante de niveau V), les ADS travaillent en uniforme dans les services de police. Ils accèdent, au bout d'un an, au concours interne de gardien de la paix. Les titulaires du baccalauréat peuvent, simultanément, s'inscrire au concours externe. Explications des épreuves de sélection, possibilité de s'inscrire en ligne sur le lien suivant www.lapolice-nationalerecrite.fr

La date limite des inscriptions est le 10/8/2017, pour des épreuves écrites qui se dérouleront vers le 5/9/2017 et si réussite, une formation en école de police en décembre 2017.

■ Bienvenue à...Thaï Fine

Bienvenue au nouveau restaurant situé au 61, rue de Pouilly, à Vert-Saint-Denis, qui propose de vous faire découvrir l'art culinaire thaïlandais. Dans un cadre tout à fait charmant, les propriétaires vous accueillent dans un décor à la fois contemporain et traditionnel thaï, pour vous servir une cuisine raffinée avec des recettes et des plats typiques de Thaïlande mais aussi quelques créations inventives avec la qualité des produits frais. Une cuisine à découvrir qui saura satisfaire les plus exigeants. Le restaurant est ouvert le midi, du lundi au samedi de 12 h à 14 h 30, le soir, du lundi au jeudi de 19 h à 22 h, et le vendredi et samedi de 19 h à 22 h 30. Fermeture le dimanche.

Tél. : 01 64 41 00 77.

Site : www.thaifine.fr



SWISSLIFE est en France l'un des acteurs de référence sur les marchés de l'assurance patrimoniale en Vie, Retraite, assurance Santé et Prévoyance. Depuis plus de 110 ans en France, SwissLife construit l'avenir sur la solidité.

Alexandre RAUXET est Agent Général d'Assurance. Il représente cette compagnie d'assurance et entretient un « savoir-faire familiale » débuté en 1950.

Son grand-père était agent Général (Société Union Phénix Espagnol, UPE) et transmet son savoir à sa fille. Le groupe UPE et la Société Suisse Assurances fusionnent en 1996, pour devenir SWISSLIFE en 2004. Alexandre RAUXET poursuit l'aventure depuis Janvier 2013 après le départ en retraite de sa tante, Françoise Bernard.

Cette année, il fête ses 4 ans et poursuit avec persévérance et passion son développement. Être proche de ses clients, les accompagner à chaque grande étape de leur vie et dans la réalisation de leurs projets, garantir leur indépendance financière, c'est la mission qu'il se fixe.

Il attache également de l'importance à la protection de leurs biens (automobile, maison, matériel professionnel) mais également à leur santé avec un contrat dédié aux Séniors souhaitant un retour à un service de proximité. Il accompagne toujours les chefs d'entreprises cherchant un partenaire efficace et une couverture de qualité pour leurs salariés et leur complémentaire santé collective.

Il met à disposition son savoir-faire mais aussi son savoir-être. Attaché à certaines valeurs comme la fidélité, la franchise et la confiance, il ne tarit pas d'éloge sur le développement de sa ville mais aussi de son agence....

Aujourd'hui, nouveau défi pour Alexandre Rauxet : être une référence qualité de l'assurance sur le secteur, attentif à ses clients dans la préparation de leur avenir car avec Swisslife Rauxet, l'avenir commence ICI !



Horaires
d'ouverture de
l'agence

**Du Lundi au
Vendredi**

9h00 - 12h30

13h30 - 17h00

**Le Samedi Matin
sur RDV**

**Assurance
Retraite
Patrimoine
Prévoyance
Santé**

SwissLife 

Alexandre Rauxet - agent général - Vert Saint Denis

N° ORIAS : 12069121 www.orias.fr

*Les assurances de
l'indépendant*

*Les assurances du
particulier*

*Les assurances de
l'entreprise*



Depuis plus de dix ans, la Fondation Swiss Life s'engage aux côtés de l'Institut Curie.

10, Rue Pasteur

77 240 VERT SAINT DENIS

Tél : 01 60 63 40 86

Mail : agence.vertsaintdenis@swisslife.fr

L'avenir commence ici.

